



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 576 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les aidants exécutent 75% des tâches de soins à la population, totalisant plus de 9 millions d'heures chaque année ;

CONSIDÉRANT QUE les aidants sont les piliers du maintien à domicile;

CONSIDÉRANT QUE le travail des aidants permet au réseau de la santé d'éviter une surcharge qui compromettrait gravement la prestation de services dans les différents établissements de santé;

CONSIDÉRANT QU'il existe plusieurs catégories d'aidants (parents, enfants, conjoints et amis), qui ont chacun des besoins différents;

CONSIDÉRANT QUE le manque chronique de services fait mal et rejaillit sur le portefeuille des aidants qui doivent payer de leur poche plusieurs services et du matériel;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de soutien financier maintient plusieurs aidants en situation de pauvreté, les menant à l'épuisement, à la dépression et à la maladie et les pousse à devenir eux-mêmes des utilisateurs réguliers du réseau de la santé, situation nuisible à la santé financière du Québec;

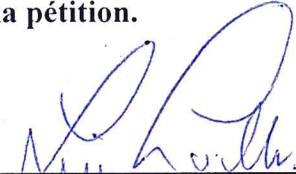
CONSIDÉRANT QUE des aidants soutenus financièrement contribueront à la richesse du Québec en achats, en taxes et en impôts;

CONSIDÉRANT QUE vivre dans la dignité est aussi important que mourir dans la dignité;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de soutenir ses aidants pour leur permettre de vivre dignement, tout en accompagnant leur proche vulnérable. Nous demandons également au gouvernement de donner au dossier des aidants la considération qu'il mérite, en tenant une consultation ouverte au public sur la situation des proches aidants du Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Lise Lavallée, députée de Repentigny

24 février 2016
Date de signature de l'extrait